

INVITATION Sélectif National DRAGON BOAT N° 1 LAC de CHOUR - 20 et 21 mai 2023

Compétition :	Sélectif National de Dragon Boat
Lieu :	Domaine du Lac de Chour 21170 FRANXAULT
Organisateur :	PAGAIE DES BORDS DE SAONE
Responsable de l'organisation (R1) Et téléphone portable	Patrick FAUDOT : 06 61 17 15 47 / Jean Michel BARBIER (R1Bis)
Bassin :	Lac de Chour
Catégories et Distances :	DB 20 : 15 ans et plus DB 10 U21 : 15 à 21 ans DB 10 Standard : 15 ans et plus DB 10 Master : 40 ans et plus Distances : 200 m, 500 m et 2000 m
Date limite d'inscription :	Lundi 08 mai 2023 à 23 h 00 pour les équipes Jeudi 18 mai 2023 à 23 h 00 avec pénalités (annexe 12 du régl sportif) Jeudi 18 mai 2023 à 23 h 00 pour la liste des équipiers
Site pour les inscriptions	http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php
Montant des droits d'inscription :	240 € pour un DB 20 120 € pour un DB 10 Standard ou Master 50 € pour un DB 10 U21 Règlement : prélevement par la FFCK Pour inscriptions Hors délais (Annexe 12 du Règlement Sportif) 300 € pour un DB 20 150 € pour un DB 10 Standard ou Master Dans la limite des possibilités du programme
Juges :	Chaque club doit être en mesure de mettre à disposition de la CNA DB un juge ou plus
Accueil :	Le Samedi 20 mai à partir de 9 h 30 Lieu : Lac de Chour - Espace compétition (voir plan)
Réunion des Juges :	Le Samedi 20 mai à 11 h 00 (Horaire à confirmer) Lieu : Lac de Chour - Espace compétition (voir plan)
Réunion des chefs d'équipe et des barreaux :	Le Samedi 20 mai à 11 h 15 (Horaire à confirmer) Lieu : Lac de Chour - Espace compétition (voir plan)
Badges Contrôle embarquement	Chaque équipier devra avoir un badge pour le contrôle à l'embarquement des bateaux Contacter la CNA pour avoir le fichier vierge

1. Programme prévisionnel courses FFCK

Samedi 20 mai 2023	Dimanche 21 mai 2023
9 h 30 - 11 h 00 : Accueil des équipes	08 h 30 Reprises des épreuves
11 h 00 : Réunion des Juges	
11 h 15 : Réunion des Chefs d'équipes	17 h 00 fin des épreuves
14 h 00 : Début des épreuves	

Ce programme pourra subir quelques modifications en fonction du nombre de clubs participants et des conditions météorologiques. Le programme définitif sera transmis aux équipes par mail 2 jours avant le début de la compétition.

2. Conditions d'accès et règlement

Le règlement Dragon Boat FFCK en vigueur sera appliqué sur l'ensemble de la manifestation. Ce document est accessible sur le site internet de la FFCK :

https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2022/12/RS_2023_2026_Dragon-Boat_website.pdf

https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2023/01/Annexes_RS_DBR_2023_website.pdf

3. Note de la commission nationale

Les fusions de clubs sont possibles, voir Article RP - DRA 61 et Annexe 11 du Règlement Sportif. Merci d'en informer la CNA par mail à p.faudot@ffck.org.

Après en avoir informé la commission nationale, il est possible de compléter un bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs

- avec un minimum de 8 pagayeurs du club support pour un DB20.
- avec un minimum de 4 pagayeurs du club support pour un DB10

Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 6 du règlement

Espace Compétiteurs : L'organisateur réservera aux équipes un espace balisé. A chaque club d'apporter sa tente afin d'avoir un abri (espace de vie - vestiaire)

Tenue protocolaire : Les athlètes doivent se présenter à la remise protocolaire en tenue club.

4. Constitution des équipages et catégories

La compétition est ouverte aux licenciés FFCK titulaires de la Carte 1 an Compétition uniquement, qui devront justifier d'un certificat médical à jour. Les équipiers représentent un club FFCK.

Composition d'un équipage : extrait du RP DRA 59 et 60

- ⇒ **Les clubs qui n'ont pas encore de barreur certifié devront en informer la Commission Nationale** par mail à p.faudot@ffck.org.
La commission nationale DB statuera au cas par cas.

- ⇒ **Bateaux et équipement des athlètes**
 - Port du gilet d'aide à la flottabilité est obligatoire (art RP DRA 39), gilets personnels – couleur identique pour l'équipe. Il pourra être rendu facultatif par l'organisateur lors de la réunion des chefs d'équipes.
 - Bateaux aux normes internationales Dragon Boat, fournis par l'organisation
 - Pagaies fournies par l'organisation ou pagaies personnelles aux normes ICF Dragon Boat
 - Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire dans les bateaux et lors de la remise des prix. Les tenues et équipements devront être conformes aux règles de la FFCK en matière de publicité et sponsoring

- ⇒ **Informations compétiteurs :**
 - L'embarquement se fera sur une plage en sable- gravier , merci aux compétiteurs de prévoir des chaussures adaptées

5. Inscriptions, confirmation et réunions des chefs d'équipes

Date limite des inscriptions des équipes :

Lundi 08 mai 2023 à 23h00

Date limite d'inscription des équipiers :

Jeudi 18 mai 2023 à 23h00



6. Restauration

Le chalet du lac de CHOUR propose un espace bar - restaurant et sera accessible pour les participants à la compétition

Repas du **samedi soir**: Pas de repas prévu par l'organisation pour les équipes qui seront logées sur des sites extérieurs

Pour les quelques compétiteurs qui seront logés au lycée de Chamblanc, possibilité de repas sur réservation (traité uniquement au cas par cas)

Repas du **dimanche midi sur réservation** : **un sac repas sera proposé sur réservation, en attente de retour du prestataire**

7. Hébergement

Lycée de Chamblanc : 40 lits sont disponibles : contacter l'organisateur par mail

Pour les autres hébergements :

Contactez l'Office de Tourisme Rives de Saône pour les informations : www.saone-tourisme.fr

Possibilité d'hôtels sur Beaune, Nuits St Georges, Dole ou Dijon (environ 30 mn)

Pour les Campings Cars : Possibilité de rester sur le site la nuit du samedi au dimanche

Tarif : 5 € la nuit en autonomie (bornes à 8 km)

8. Parking Accès

La manifestation se déroule sur une base nautique qui en mai par beau temps est souvent très fréquentée.

L'entrée de la Base du Lac de CHOUR est payante pour le public. Les participants à la Sélective auront un accès gratuit et un parking spécifique sera réservé aux véhicules identifiés par une signalétique de la manifestation.

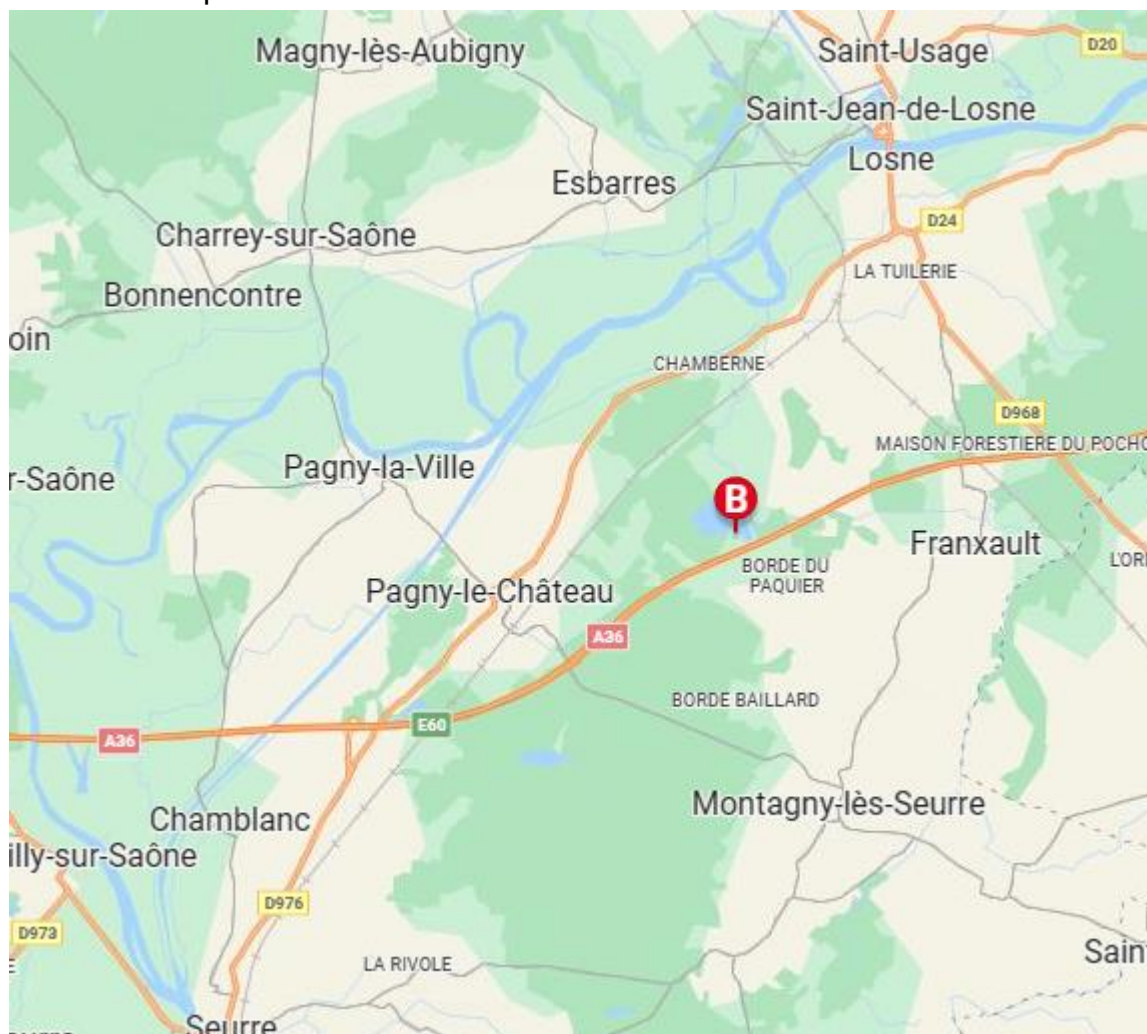
Une affichette à poser sur le tableau de bord de votre véhicule vous sera communiquée

Un membre de l'organisation sera à l'entrée de la base pour vous donner les consignes de circulation de 9 h 30 à 11 heures .

Un espace accueil sera situé à l'entrée du site de compétition

9. Plan d'Acces et détails

Domaine du Lac de Chour 21170 FRANXAULT à 10 km de Saint Jean de Losne
Sur Waze : tapez lac de chour



Plan du Site :

